

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Gérard GUYARD donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Nicolas COCHEFERT donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX

Absentes non excusées : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

N° 61 - 06/04/2023

**CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS 2023 – PARTICIPATION
FINANCIERE ET CONVENTION TRIPARTITE**

Afin de limiter la prolifération des chats errants sur le territoire de la commune, la ville mène depuis 2013, une campagne de stérilisation de la population féline libre en partenariat avec l'association « Trois p'tits chats » d'Avallon et un vétérinaire dans le cadre d'une convention.

Après étude et avis favorable de la commission finances et économie du 4 avril 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

DECIDE de reconduire pour l'année 2023 cette opération selon les mêmes conditions, étant précisé qu'une campagne d'information sera réalisée,

ALLOUE la somme de 2 500 € pour la campagne de stérilisation des chats errants 2023,

AUTORISE le Maire à établir et signer la convention de partenariat inhérente, ainsi que tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,

 